

Chers parents, Cher élève,

La crise sanitaire va, une nouvelle fois, modifier le mode de fonctionnement de notre école. C'est pourquoi nous avons rédigé une charte que vous pourrez consulter en annexe. Elle permettra d'appliquer à Pierrard, la dernière circulaire (7816) ministérielle. Elle fait suite au comité de concertation (CODECO) du 30 octobre dernier. Nous devons agir tous ensemble pour limiter au maximum la propagation du virus. C'est pourquoi les différents aspects traités dans notre charte devront être respectés scrupuleusement.

L'enseignement se poursuivra à 100% en présentiel pour les élèves du 1^{er} degré. Par contre, le nombre d'élèves présents simultanément à l'école sera limité à 50% de la population habituelle pour les élèves des 2^e et 3^e degrés. Ils seront divisés en deux groupes : A et B. Leur présence alternera d'une semaine à l'autre. En annexe, vous trouverez un calendrier précisant les jours où vos enfants doivent être présents. Les informations concernant la répartition des groupes et l'attribution des locaux seront communiqués par les titulaires via les adresses mail des élèves (pierrard.eu) ce vendredi 13 novembre.

L'obligation scolaire reste pleinement d'application. Ainsi, le fait que les élèves restent une partie de la semaine à domicile ne signifie pas qu'ils soient en congé. Les travaux qui leur seront demandés par quelque moyen que ce soit devront être réalisés.

L'internat accueillera les élèves du 1^{er} degré durant toute la semaine et ceux des groupes A et B les jours où ils sont présents à l'école. Le document explicite cette organisation.

Convaincus de l'intérêt que vous accorderez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, chers parents, cher élève nos sentiments les plus dévoués.

Olivier Crucifix,

Directeur

Laurence Bernard,

Directrice adjointe

VADE-MECUM
Reprise du 16 novembre 2020 en code rouge

1. Calendrier

Les congés de Toussaint sont prolongés jusqu'au 15 novembre inclus, pour tous les élèves. La rentrée aura lieu le 16 novembre.

a. Pour les élèves du 1^{er} degré (1^e et 2^e années)

- Présence tous les jours à l'école, aux horaires habituels, à partir du lundi 16 novembre

b. Pour les élèves des 2^e et 3^e degrés (de la 3^e à la 7^e année)

- La plupart des groupes- classes sont divisés en groupes A et B et alternent les cours en classe et à domicile selon le calendrier suivant:

semaine	lundi-mardi-mercredi	jeudi-vendredi
du 16 au 20 novembre	groupes A	groupes B
du 23 au 27 novembre	groupes B	groupes A
du 30 novembre au 04 décembre	groupes A	groupes B
du 07 au 11 décembre	groupes B	groupes A
du 14 au 18 décembre	groupes A	groupes B

- Les horaires restent inchangés, mais les locaux ont été modifiés afin de limiter au maximum les mouvements d'élèves
- Les informations (répartition des groupes, attribution des locaux) seront communiquées par les titulaires via les adresses mail @pierrard.eu.
- Les cours à domicile sont obligatoires.
- Les consignes relatives aux cours à distance seront annoncées par les professeurs des différentes matières via le journal de classe (rendez-vous pour des visioconférences, exercices en ligne, cours "papier").
- Si vous rencontrez des difficultés matérielles (PC ou connexion faible), n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Pierrard afin que votre enfant puisse travailler dans nos locaux. Cette mesure doit rester exceptionnelle.
- Les stages sont maintenus dans la mesure du possible et dans le respect des normes sanitaires

c. Journées pédagogiques

Les journées pédagogiques annoncées les 23 et 24 novembre sont annulées.

d. Bilans de Noël

La session de bilans de Noël est annulée. Les modalités pratiques liées à l'organisation de la fin de ce premier trimestre seront communiquées début décembre.

e. En cas de quarantaine

En cas de quarantaine, que ce soit pour un professeur ou un élève asymptomatique, du travail à distance sera prévu via Classroom.

2. Le respect des mesures sanitaires

- Le respect des gestes barrières reste primordial à tout moment (port permanent du masque sur le nez et la bouche, désinfection des mains, distance d'1m50 et aération régulière des locaux)
- Les élèves et professeurs suivent les flèches lors des déplacements dans les bâtiments
- En cas de doute (symptômes ou contacts avec une personne positive au coronavirus), contactez votre médecin traitant et ne vous présentez pas à Pierrard.

3. Les repas et autorisations de sortie durant le temps de midi (jusqu'au 18 décembre)

- Le self ne sera plus accessible durant le temps de midi
- Les élèves mangeront en classe, sous surveillance d'un professeur
- Le repas (froid) sera apporté par les élèves. Il ne sera pas possible de réchauffer de la nourriture
- Les autorisations de sortie, durant le temps de midi, sont suspendues
- Il sera possible de se procurer des boissons durant la récréation (9h40 à 9h55)
- Les déchets sont jetés dans la poubelle de la cour, une fois le repas terminé
- Durant les pauses, les élèves doivent rester avec leur groupe
- Chacun veille à la propreté des locaux (matériel de nettoyage, voir liste des locaux ci-dessous)

Bâtiment	Localisation du matériel de nettoyage
A	Bureau de Mr Haverlant (éducateur)
B	Secrétariat et/ou Mr. Plainchamp (chef des travaux)
C	Secrétariat
D	Secrétariat
F	Bureau de Mr. Guinet et Mr. Vervloet (éducateurs)
G	Salle des professeurs (G101)
H	Bureau de Mr. Degrez et Mr. Weicker (chefs d'atelier)
I	Bureau de Mr. Mathieu (coordinateur CTA)
J	Bureau de Mr. Mathieu (coordinateur CTA)
L	Bureau de Mr. Mathieu (coordinateur CTA)

4. Pour les internes

Rentrée pour les élèves ayant cours du lundi au mercredi	le dimanche de 20h à 21h ou le lundi avant 8h00
Rentrée pour les élèves ayant cours les jeudi et vendredi	Le mercredi de 17h à 21h ou Le jeudi avant 8h00 Souper possible sur réservation le mercredi à 18h30. Réservation pour le lundi 16h : bruno.bodeux@pierrard.eu
Pour les internes du 1 ^{er} degré	Afin de ne pas briser la “bulle”, les élèves ne rentrent pas en famille pendant la semaine.
Présence des parents	Autorisation d’entrer dans la cour en voiture pour amener ou rechercher leur fils. Les parents attendent leur fils dans la voiture. Interdiction d’entrer dans les bâtiments
Repas de midi	Les élèves emportent en classe un sandwich préparé par le traiteur. Distribution des pique-niques chaque jour entre 7h30 et 7h45 Ils mangent en classe avec leur groupe
Repas du soir (chaud)	Pris à l’internat, comme d’habitude
Prix de la pension	Pour les élèves présents à mi-temps, le prix de la pension est fixé à 150 euros.